

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 9 août 2017 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

M. Garry Ladouceur
Mme. Claudette Béland-Pleau

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

115-08-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour modifié avec ajout au varia.

116-08-2017 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 5^{ème} jour de juillet 2017.

117-08-2017 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 9 AOÛT 2017.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 9 AOÛT 2017 au montant de 248,337.47\$

**118-08-2017 Entente de services avec la MRC de la Vallée-de-la Gatineau (MRCVG)
Gestion du programme de formation Officiers non urbains (ONU)**

Attendu que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) est reconnue gestionnaire pour le programme de formation Officiers non urbains (ONU) par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ);

Attendu que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract désire former des pompiers et que la MRCVG est disposée à offrir certaines tâches relatives à la formation ONU qui seraient réalisées dans le cadre d'une entente à intervenir;

Attendu que dans le but de faciliter la coordination, l'entente sera signée avec la MRC de Pontiac;

Attendu que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract s'engage à défrayer les coûts inhérents à la formation à la MRC pour les tâches qui seraient réalisées dans le cadre de l'entente;

Attendu que la MRCVG demande des frais d'administration de 10 % du coût d'inscription qui seront facturés à la municipalité par la MRCVG, conformément à leur réglementation 2016-302;

Il est proposé par M. Garry Ladouceur, conseiller

Et résolu que le conseil municipal

- autorise la signature d'une entente entre la MRCVG et la MRC Pontiac pour la gestion de la formation ONU par la MRCVG pour 1 pompier de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract en respect des conditions prévues à l'entente, qui incluent notamment une reddition de comptes et la facturation de frais de 10 % du coût d'inscription par la MRCVG, conformément au règlement 2016-302.
- autorise le directeur général ou le directeur général adjoint de la MRC de Pontiac à signer une entente de service pour la formation Officiers non-urbains.

Nom du pompier qui suivra la formation : Jacques Fortin

118-08-2017 Outils de désincarcération

Proposé par : Mme Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité

Que ce conseil effectue l'achat des équipements de désincarcération selon la soumission #8816 reçues de la compagnie Boivin-Gauvin.

119-08-2017 DÉNEIGEMENT ET DÉGLACAGE CHEMIN BOIS-FRANC SAISON 2017-2018

Il est proposé par M. Gélinault Dionne
Et adopté à l'unanimité.

Que cette Municipalité accepte le contrat no 8908-17-4922 présenté par le Ministère des Transports du Québec concernant le déneigement et déglacage des infrastructures routières du chemin Bois-Franc, rue Thomas-Lefebvre et du chemin de la Chute. Que Monsieur Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, soit mandaté à signer pour et au nom de cette Municipalité tout document relatif à ce contrat entre le Ministère des Transports du Québec et la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

120-08-2017 TALUS CHEMIN THOMAS-LEFEBVRE

CONSIDÉRANT les commentaires et expertises entendues par l'ensemble du conseil et employés municipaux;

CONSIDÉRANT l'aspect visuel de la situation du talus sur une partie du chemin Thomas-Lefebvre;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Garry Ladouceur

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract demande au ministère des transports d'améliorer la sécurité des utilisateurs du Chemin Thomas-Lefebvre dans les plus brefs délais. Que la Municipalité demande au ministère un échéancier des travaux planifiés pour remédier au problème d'érosion du talus sur le Chemin Thomas-Lefebvre.

121-08-2017 SERVICE TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité accepte l'offre 2017-0-17-569 proposé par MDL Telecom pour un nouveau système de téléphonie à ses bureaux.

122-08-2017 RÉMUNÉRATION ÉLECTIONS

RÉMUNÉRATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION

Fonctions	Jour du scrutin	Vote par anticipation	Dépouillement du vote par anticipation	Formation
Scrutateur	170\$	130\$	50\$	40\$
Secrétaire au bureau de vote	140\$	115\$	50\$	40\$
Préposé à l'information et maintien de l'ordre	160\$	120\$		40\$
Membre d'une commission de révision	14\$ pour chaque heure où il siège			40\$
Président d'une commission de révision	15\$ pour chaque heure où il siège			40\$
Secrétaire d'une commission de révision	14\$ pour chaque heure où il siège			40\$

Tout autre occasionnel	13\$ pour chaque heure où il siège		40\$
Table de vérification de l'identité de l'électeur Président	135\$	115\$	40\$
Table de vérification de l'identité de l'électeur autres membres	135\$	115\$	40\$

Président d'élection Le Président d'élection a le droit de recevoir la rémunération suivante:

Lorsqu'il y a scrutin: 550\$ pour les fonctions qu'il exerce pour la tenue du scrutin.

Lorsqu'il y a vote par anticipation: 400\$ pour les fonctions qu'il exerce pour la tenue du vote par anticipation.

Pour l'ensemble de ses autres fonctions: le plus élevé entre 550\$ ou 0,47\$ par nom d'électeur inscrit sur la liste électorale à la date de son entrée en vigueur.

Secrétaire d'élection Le secrétaire d'élection a le droit de recevoir une rémunération égale aux trois quarts de celle du président d'élection.

Adjoint au Président Tout adjoint au président d'élection a le droit de recevoir une rémunération égale à la moitié de celle du président d'élection.

123-08-2017 INTERVENTIONS D'URGENCE HORS-ROUTE

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité encourage la MRC de Pontiac à s'engager dans la mise sur pieds d'un programme d'intervention d'urgence Hors-Route.

124-08-2017 ECOLE NATIONALE

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité avise l'École Nationale des Pompiers du Québec, le ministère de la Sécurité Publique de son mécontentement envers les frais supplémentaires encourus lors d'un manquement à leur nombre minimum de participants aux examens de sections d'apprentissage;

125-08-2017 COMPÉTITION HOMMES FORTS

Il est proposé par M. Gélinault Dionne et résolu que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract participe financièrement à la promotion de l'évènement cité ci-haut pour un montant de 500\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 118,121 et 125.

ET J'AI SIGNÉ CE 10 AOÛT 2017.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

126-08-2017 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21:20 heures.